

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Nathalie Girard, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Julienne:

QUE conformément à l'article *1007 du Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, Québec, J0K 2T0;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

- ✓ Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30, sans interruption;

Avis donné à Sainte-Julienne, ce douzième (12<sup>e</sup>) jour du mois de février deux mille vingt-six (2026).

*(signé)*

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière